



PROJET D'ETABLISSEMENT

Le décret « Missions » du 24 juillet 1997 dans ses articles 67 et 68 prévoit que tout établissement doit disposer d'un projet d'établissement. Il n'est donc pas une nouveauté en soi : il s'inscrit au contraire dans la continuité des actions, projets, démarches...déjà entrepris par le Collège Saint-André. Ce projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble de ses acteurs et partenaires, pour réaliser le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.

Sa réalisation doit être **une œuvre collective**. Sa mise en œuvre nécessite la collaboration de tous les partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, personnel ouvrier et administratif, direction, pouvoir organisateur, représentants extérieurs. Cette responsabilité, partagée par les différents acteurs, doit idéalement s'exercer à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation, son évolution.

La mixité sociale est une réalité quotidienne pour nous et **une richesse** pour notre Collège qui est ainsi le reflet de la société dans laquelle nos élèves évoluent et qui s'enrichit de deux apports, *des deux humanismes*, disait un des pères fondateurs, *intellectuel et technique*. L'école veut, par sa bienveillance, promouvoir tant la formation manuelle qu'intellectuelle.

Notre Collège est une **institution complexe**, constituée de deux écoles, implantée sur trois sites, mêlant 4 filières d'enseignement ; le souci d'unité est dès lors une question essentielle. Pour créer et entretenir ces liens entre les deux écoles, les trois implantations, les membres du personnel entre eux et avec les élèves et leurs parents, des actions concrètes sont déjà mises en place :

- lors des « portes ouvertes », les trois implantations sont présentées ;
- le journal de classe est commun pour tous les élèves ;
- le bulletin est identique ;
- les divers règlements sont communs ;
- les journées pédagogiques sont communes ;
- le site Internet est commun aux trois implantations ;
- un journal du Collège, *Le Courrier Saint-André*, paraît chaque fin de trimestre, proposant des nouvelles des trois implantations. Il est distribué à tous les élèves et enseignants ;
- de nombreux enseignants travaillent sur deux, voire trois implantations du Collège ;
- les trois implantations sont représentées dans les instances de concertation ;
- les voyages sont proposés à tous ;
- le calendrier scolaire est identique ;
- ...

SOUPER D'ACCUEIL des élèves de 1^{ère} année RÉFECTOIRE DU COLLÈGE SAINT-ANDRÉ

RÉFECTOIRE DU COLLÈGE SAINT-ANDRÉ
 DES ÉLÈVES DE 1^{ère} ANNÉE



Le projet d'établissement est donc rédigé en respectant les grands axes des deux projets, éducatif et pédagogique :

1. former des étudiants, des personnalités, des hommes et des femmes, des citoyens, des professionnels dans leur métier ;
2. amener chacun à viser le meilleur et l'aider pour y parvenir ;
3. être un lieu de vie et de partage, propice au développement de la personne, à son épanouissement intellectuel et aux relations avec les autres ;
4. être un établissement scolaire ouvert à tous dans le respect de la personne et de ses richesses, mais exigeant de tous ses membres d'en accepter les règles de vie et les projets.
5. préparer tous les élèves à devenir des citoyens responsables et autonomes, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux diverses cultures, mais aussi conscients de l'importance d'un développement durable.

Actions et moyens mis en œuvre pour atteindre les buts visés

NB : les démarches évoquées ci-dessous ne constituent pas une liste exhaustive.

1) Former des étudiants

- a. En modulant la transition primaire – secondaire : *accueil des 6es primaires, accueil particulier des 1ères, portes ouvertes au 1^{er} degré, vademecum pour les inscriptions, réunion d'informations et souper des 1ères, titulariat, 5612 (continuum 5^e&6^e primaires – 1^{ère} & 2^e secondaires), journées d'accueil avec le CPMS (Centre Psycho-Médico-Social) ;*
- b. En accueillant tous les élèves sans distinction et en étant attentif à leurs particularités : *dys et autres troubles de l'apprentissage, accueil d'élèves exclus d'autres écoles, d'élèves en intégration, d'élèves étrangers venus parfaire leur maîtrise du français en recommençant une année terminale, d'élèves espoirs sportifs ;*
- c. En les préparant progressivement à être autonomes et responsables : *gestion du temps libre, foyer des aînés, TPA (Travail Personnel Accompagné) en 6G, cours construits en fonction de projets amenés par des élèves, mini-entreprises, opérations lucratives pour aider à financer les voyages, stages des étudiants finalistes, pédagogie par projets ;*
- d. En amenant chacun à aller le plus loin possible dans ses possibilités, en l'ouvrant à la découverte et à l'information, en le poussant à dépasser la base exigée par les programmes : *activités de renforcement en mathématiques et français aux 1^{er} et 3^e degrés G, voyages de découverte, échanges linguistiques, concours divers, rhétorophy...;*
- e. En les éveillant et/ou en les familiarisant et en les éduquant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- f. En diffusant les informations et en élargissant progressivement les choix d'orientation dans l'enseignement général : *2 AC (Activités Complémentaires) en 2^e, accueil des 2^{es}, visites d'options en interne, portes ouvertes aux ateliers, options et AC à partir de la 3^e, soirées d'informations ;*
- g. En aidant à l'orientation vers des études supérieures et/ou des métiers au moyen de ressources diverses : *CPMS, salons de l'étudiant, stages d'observation, SIEP (Service d'Information sur les Etudes et les Professions), forum aux professions, CIO (Centre d'Information et d'Orientation) à Namur, banque de données des professions de l'Association des parents ;*



- h. En travaillant par projets afin d'aider l'élève de l'enseignement qualifiant à construire son projet de vie et/ou de carrière professionnelle : dialogue pédagogique, CPMS, consultation des parents, réorientation en cours d'année...

2) Former des étudiants qui réussissent ; en d'autres mots, lutter contre l'échec scolaire

- a. Par des travaux imposés ou proposés durant les congés ;
- b. Par une session de récupération en janvier, aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement général ; par des plans de récupération dans l'enseignement qualifiant ;
- c. Par l'organisation d'une étude encadrée au 1^{er} degré ;
- d. Par la remédiation immédiate, via des séances de rattrapage durant midi ;
- e. Par des conseils de classe pour toutes les classes, dès fin octobre ;
- f. Par l'accueil privilégié des 1^{ères} ;
- g. Par une collaboration active avec le CPMS et enseignons.be et par un partenariat avec un/e logopède ;
- h. Par des heures dédiées au tituliariat et/ou à la méthode de travail au 1^{er} degré ;
- i. Par des projets spécifiques en 1C, 1S, 1D, et 2D, via les PIA (Plans Individuels d'Apprentissage) ;
- j. Par des activités spécifiques de soutien (via le Plan d'Actions Collectives, le PAC, entre autres) ;
- k. Par du travail en 1/2 groupes au 1^{er} degré ;
- l. Par une pédagogie du projet dans l'enseignement qualifiant ;
- m. Par une utilisation variée des outils pédagogiques, en ce compris l'exploitation des dernières technologies pour une rencontre plus efficace des intelligences multiples.
- n. Par des activités à vocation plus technique ou pratique au 1^{er} degré ;
- o. Par des contacts rapides avec les parents en cas de difficulté...

3) Former des personnalités

- a. En sensibilisant les jeunes à la diversité : *accueil d'élèves à situation précaire, du spécialisé, à mobilité réduite, contact et rencontres avec des personnes âgées et/ou isolées* ;
- b. En accueillant tous les élèves sans distinction culturelle, religieuse, philosophique, raciale ;
- c. En restant attentifs aux opportunités culturelles, artistiques et techniques : *jeunesses musicales, FIFF, Scène aux Ados, participation aux Prix des Lycéens du cinéma belge, Prix d'art chrétien, Prix de la mini-entreprise (les « Alfes »), Concours des métiers, concours de la Fébiac, Concours « Robotice », Printemps des Sciences, CSA Rock Festival, Festival AREX* ;
- d. En permettant une expression respectueuse des personnes et des règlements : *Semaines à thème mises en place avec l'AP (Association des Parents)...*



4) Former des hommes et des femmes

- Sensibilisés à l'environnement et aux 17 objectifs pour un développement durable : Cours d'environnement au premier degré, cours d'écologie au deuxième degré, Green Team, Eco Team, Journée Développement Durable ;
- Sensibilisés aux spécificités de la petite enfance : ateliers lecture et animation avec des enfants de l'enseignement fondamental ;
- Sensibilisés aux besoins des plus faibles : parrainage des 1ères par des étudiants de 5e et/ou de 6e ;
- Sensibilisés aux problèmes de société : Spectacles sur les violences dans les relations amoureuses, sur les violences en Afrique, sur l'enfance maltraitée ;
- Sensibilisés aux problèmes du monde et à la solidarité par des actions récurrentes, ponctuelles et/ou dictées par les événements : Opération Damien, Petit magasin Oxfam, Télévie, Iles de Paix, actions solidaires vis-à-vis d'institutions ou de familles en difficulté ;

5) Former des citoyens responsables et autonomes

- En privilégiant l'expression et le dialogue : CPMS, direction, professeurs et éducateurs ouverts au dialogue pour amener les élèves à un travail sur soi, pour donner une chance, pour aider les jeunes en détresse... Les élèves sont entendus via leurs délégués, via le personnel, via les opérations où ils sont invités par l'AP entre autres à s'exprimer, à suggérer... Ces dialogues sont ainsi des relais pour aider le jeune à avancer dans sa construction... Ils sont aussi des occasions pour s'assurer d'un réel suivi des jeunes.
- En prônant la démocratie et la connaissance des institutions : élection des délégués de classe, présence d'élèves dans les instances officielles (Comité de Prévention et de Protection au Travail et Conseil de Participation), visites des Parlement, Palais de Justice, entreprises, Prix de la Citoyenneté à un élève finaliste, découverte d'institutions sociales (Centres d'hébergement, centres d'accueil...) et apprentissage des codes de déontologie ;
- En rendant responsable et solidaire : formation « Premiers soins » pour les finalistes, formation éco-délégué, Green Team ;
- En favorisant l'information : accès à la presse (opération « Ouvrir mon quotidien »), Médiapolis, Bibliothèque, centres cyber-médias, abonnement à la presse spécialisée ;
- En les éduquant à une utilisation de la communication moderne responsable et respectueuse de tous.
- En sensibilisant les jeunes aux particularités de tous dans leur parcours scolaire et à la diversité proche (les autres options, par exemple, ou le mélange des enseignements qualifiant et général) ;
- En sensibilisant et en étant attentifs aux problèmes du monde défavorisé (Tiers- et quart- mondes) : interventions de la « caisse sociale » pour nourrir, équiper, habiller, déplacer... des élèves en difficulté financière ;
- En informant sur l'Histoire du XXe siècle, notamment ses périodes sombres et en rattachant ces informations à l'actualité : visite de Breendonk, voyage à Auschwitz, nombreux TPA qui font « vivre l'histoire » (visite de Pol Sobol, de Joseph Weissman, par exemple), exposition 14-18, témoignages sur l'immigration ;
- Par la découverte du monde : voyages scolaires et excursions illustrant les programmes...



- j. En sensibilisant et fédérant toute la communauté scolaire autour de projets amenant l'établissement vers plus de durabilité : *gestion des déchets, des ressources, des infrastructures, des espaces verts, labellisation « Ecole Durable »*

6) Former des professionnels

- Par une exigence de qualité aux cours de pratique professionnelle ;
- Par des visites en entreprise ;
- Par une réelle mise en situation : *les mini-entreprises, la classe entreprise, le garage, le restaurant d'application, la menuiserie...qui ont tous une clientèle extérieure ;*
- Par des stages chez des professionnels chevronnés ;
- Par la formation continuée des enseignants : *plan triennal de formation, projet personnel, 2 journées pédagogiques annuelles ;*
- Par l'accompagnement des nouveaux membres du personnel : *vade-mecum, formation continuée...*

7) Développer un lieu de vie et de partage et favoriser les relations humaines

- Par des projets qui amènent à travailler et/ou à vivre ensemble : *Journée Santé, Projet Maclé, Projet intergénérationnel, Semaine du respect, Journée Développement Durable, Marché des producteurs locaux ;*
- Par l'apprentissage de la vie en groupe, impliquant le respect du règlement et de l'environnement, développant la responsabilisation et la participation des élèves (délégués, conseil d'élèves, représentation au CPPT et au CP, Green Team) ;
- Par des actions de pastorale scolaire axées sur les valeurs de l'Evangile et inspirées par l'actualité : *célébrations liturgiques, temps de prière, aide à la Banque alimentaire, Opération « Faim et froid », Concours de crèches, diverses actions de solidarité ;*
- Par des moments festifs et conviviaux, destinés à créer du lien : *Journées Sportsa, Brunch, fête des jubilaires, ASBL La Joyeuse, dîner en commun lors des délibérations, pour les membres du personnel, repas et excursions de classes, activités sportives durant midi, voyages des 5es et des finalistes pour les élèves et leurs professeurs ;*
- Par la mise à disposition de locaux pour les aînés, gérés par eux : *Local des rhétos, foyer des aînés, Médiapolis, bibliothèque...*

8) Veiller au développement et à l'épanouissement individuel

- En permettant le développement corporel au sein d'infrastructures sportives de qualité (Sportsa) et en facilitant l'accès aux activités sportives via *FRSEL, Mission Olympique, journées d'athlétisme, Rhéto-trophy ;*
- En mettant en évidence tous les moyens pour orienter au mieux les élèves, de la 1^{ère} à la 7^e année : *moments d'informations, disponibilité du CPMS, visites des ateliers, découverte active des cours pratiques et des professions, réorientations en cours d'année ;*
- En assurant un soutien permanent aux membres du personnel via une écoute active et un esprit d'équipe : *Pouvoir organisateur et équipe de direction disponibles, audits périodiques, collègues, personne ressource ;*
- En assurant un soutien permanent aux élèves : *titulariats, étude encadrée, enseignons.be, demi-groupes, remédiations ;*



- e. En prenant en compte les particularités de chacun et de chaque forme d'enseignement : *interdisciplinarité et pédagogie du projet pour donner du sens aux apprentissages* ;
- f. En clarifiant en début d'année par un document destiné à tous les élèves les objectifs, les modalités d'évaluation et les conditions de réussite pour chaque cours : *le document d'intentions pédagogiques* ;
- g. En permettant, au travers de l'évaluation formative, l'erreur en tant que moyen pour progresser en vue de l'évaluation certificative : *le bulletin (informatisé) distinguant travail journalier formatif et certifications et évitant la compétition entre élèves au moyen de lettres plutôt que de points...*

En bref donc, ce projet d'établissement est comme notre école : ouvert sur le monde, il est vivant et évolutif. A nous tous de le faire vivre, de le compléter, de l'amender...afin qu'il continue à s'enrichir au fil du temps.